

## Procès-Verbal du conseil municipal extraordinaire de samedi 9 novembre 2024

**Début de séance : 15h04**

### **Membres présents :**

Mme Viel Catherine Maire, Mme Viel Noëlle 01<sup>er</sup> adjointe, Mme Delaroque Françoise, Mme Henry Isabelle, Mme Magnier Nicolle, Mme Fouaux Kathryn, Mme De Maupeou Claire, Mme Quièvre Corinne

### **Membres excusés avec pouvoir :**

Mr Cottin Antoine (pouvoir à Mme Viel Catherine)

**Secrétaire de séance :** Mme Fouaux Kathryn

Mme le Maire , précise que normalement le prochain conseil municipal devait se tenir fin novembre ou début décembre. L'urgence de la situation que nous avons à traiter fait qu'aujourd'hui nous réunir en réunion extraordinaire.

Séance enregistrée

### **I-Délibération de séance à huis clos :**

Compte tenu du caractère confidentiel il faut voter pour tenir le conseil à huis clos

➔ **Approuvé à l'unanimité**

### **II-Délibération sur le caractère urgent de la convocation :**

Malgré le commandement de quitter les lieux, les occupants étant restés sur place le logement a été momentanément jugé insalubre. Il faut maintenant voter sur le caractère urgent de la situation et la nécessité d'un hébergement temporaire

➔ **Approuvé à l'unanimité**

### **III-Délibération sur l'offre d'hébergement temporaire pour les occupants d'un logement communal et autorisation de signer le contrat d'un hébergement temporaire dans une résidence de tourisme et d'engager la dépense.**

A-L'offre de relogement temporaire est un T3 avec kitchenette et douche en appart hôtel dans la résidence Adonis à Grandcamp Maisy , celui-ci ne pourra excéder un mois

➔ **Approuvé à l'unanimité**

B-Autorisation de signer le contrat de location pour l'appart hôtel (hébergement de tourisme) à Grandcamp Maisy à Mme le Maire et d'engager les dépenses d'hébergement

➔ **Approuvé à l'unanimité**

**Questions diverses**

Suite à une longue procédure l'autorisation d'expulsion du logement est arrivée le 4/11/2024. Les occupants ont confirmé la réception du mail du 7/11/24 avec la proposition de logement Adonis lors de la réception du courrier papier remis en main propre le vendredi 8/11/24 sans dire s'ils étaient d'accord.

Mme le Maire a également envoyé la proposition à la sous-préfecture qui en accuse réception et qui informe faire le relais auprès de l'ARS, la sous-préfecture demande également à ce que Mme Catherine Viel les informe de la réponse des occupants.

Clôture de séance : 15h30

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Kathryn FOUAUX



Catherine VIEL

